PUBLIÉ LE 01/06/2021 - MIS À JOUR LE 21/10/2022

Décision n° 2021-247 du 31/05/2021 - Désignation d’experts externes ponctuels à l’ANSM (Désignation d’experts externes ponctuels à l’ANSM (permanence de l’expertise de pharmacovigilance sur les vaccins autorisés contre la Covid)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - EXPERTISE : NOMINATIONS EXPERTS PONCTUELS

La Directrice de la Surveillance ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1, R.5121-150 et suivants, et R.5322-14 ;

Vu le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l’état d’urgence sanitaire ;

Considérant la nécessité de mettre en place dans le cadre de la vaccination une permanence de l’expertise de pharmacovigilance sur les vaccins autorisés contre la Covid ;

DÉCIDE

Article 1er
Sont désignés experts externes ponctuels auprès de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé pour effectuer une permanence de pharmacovigilance des éventuels signalements de décès, d’effets indésirables graves et inattendus, d’événements indésirables graves liés aux soins (EIGS) ou de mise en jeu du pronostic vital liés aux différents vaccins autorisés contre la Covid-19 aux dates suivantes :

Nom, Prénom	CRPV de rattachement	Date de l’expertise
Madame TEBACHER (Martine)	CRPV Strasbourg	05/06/2021
Madame BRIET (Marie)	CRPV Angers	06/06/2021
Madame VALNET-RABIER (Marie-Blanche)	CRPV Besançon	12/06/2021
Madame BEAU-SALINAS (Frédérique)	CRPV Tours	13/06/2021
Madame CARLHANT-KOWALSKI (Dominique)	CRPV Brest	19/06/2021
Monsieur MASMOUDI (Kamel)	CRPV Amiens	20/06/2021

Madame ROCHER (Fanny)	CRPV Nice	26/06/2021
Madame LAGARCE (Laurence)	CRPV Angers	27/06/2021
Monsieur BAGHERI (Haleh)	CRPV Toulouse	03/07/2021
Madame LAROCHE (Marie-Laure)	CRPV Limoges	04/07/2021
Madame POLARD (Elisabeth)	CRPV Rennes	10/07/2021
Madame DAUTRICHE (Anne)	CRPV Dijon	11/07/2021
Madame GRANDVUILLEMIN (Aurélie)	CRPV Dijon	14-18/07/2021
Madame JANTZEM (Hélène)	CRPV Brest	17/07/2021
Madame COTTIN (Judith)	CRPV Lyon	24/07/2021
Monsieur VIAL (Thierry)	CRPV Lyon	25/07/2021
Madame FOURNIER-CHOMA (Christine)	CRPV Clermont-Ferrand	31/07/2021
Monsieur BIHAN (Kévin)	CRPV Paris	01/08/2021

Article 2
Ces expertises sont exercées dans le cadre des missions mentionnées aux articles R.5121-158 et suivants du code de la santé publique.

Article 3
La présente décision sera publiée sur le site Internet de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 31 mai 2021

Céline MOUNIER
Directrice de la Direction de la Surveillance